CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E6905** **VALABLE JUSQU'AU** **09/02/2027**

ÉDITÉ LE 03/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/01/1999

Raison sociale : ETABLISSEMENTS CARISEY

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 16/12/2024

Capital : 220 000

3 BIS BOULEVARD DE LA LIBERTE
81300 GRAULHET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALBI

Siret : 421 722 216 00015

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 7137924

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 10275848704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 10275848704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 05 63 34 67 76 **Fax :**

Portable : 06 80 00 48 17

Responsabilité légale :
CARISEY FREDERIC GÉRANT

Site Internet : http://carisey-peinture.fr

E-mail : contact@carisey-peinture.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 282 714 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	3	15/01/2025
6222	Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)	3	15/01/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/12/2025 16:52

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.